

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 27 avril 2021

CAHAI-BU(2021)REP2

COMITÉ AD HOC SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (CAHAI)

Bureau – 6^e réunion

Strasbourg, 27 avril 2021

Réunion en ligne

9 h 30 – 12 heures (HEC)

RAPPORT DE RÉUNION ABRÉGÉ

www.coe.int/cahai

1. Ouverture de la réunion

1. Le président du CAHAI, M. Gregor STROJIN (Slovénie), a souhaité la bienvenue aux membres du Bureau. Il a souligné l'impact mondial de l'IA, qui dépasse les frontières et traverse les régions, et s'est félicité du fait que des États extérieurs au Conseil de l'Europe aient été associés aux travaux accomplis jusqu'à présent. À cet égard, il a souligné à quel point il est important de s'efforcer de nouer des relations avec ces États.
2. M. Jan KLEIJSSSEN, directeur de la Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité du Conseil de l'Europe, a informé le Bureau de la proposition de règlement établissant des règles harmonisées concernant l'intelligence artificielle (législation sur l'intelligence artificielle) qui a été publiée le 21 avril par la Commission européenne. Après une première analyse, cette proposition de règlement semble être complémentaire des travaux du Conseil de l'Europe.
3. M. Kleijssen a également évoqué le nouveau mandat relatif aux activités actuellement menées par le CAHAI, qui est en cours d'élaboration. Ce mandat s'inscrira dans le plan quadriennal et s'appliquera de 2022 à 2026. Sa validité pourra se prolonger par la suite sur la base des éléments d'un éventuel cadre juridique qui doivent encore être élaborés par le CAHAI.
4. M^{me} Claudia LUCIANI, directrice de la Direction de la dignité humaine, de l'égalité et de la gouvernance du Conseil de l'Europe, a félicité les groupes de travail du CAHAI pour les progrès accomplis. Ces derniers seront complétés par les résultats de la consultation multipartite qui est en cours.
5. M^{me} Luciani a indiqué que la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe participerait à des réunions avec des représentants de l'Union européenne, au cours desquelles, espérait-elle, la proposition de la Commission européenne et ses aspects complémentaires pour les travaux du Conseil pourraient être examinés.

2. Adoption de l'ordre du jour

6. Le Bureau a adopté l'ordre du jour.

3. Travaux en cours au sein du CAHAI-LFG et résultats à présenter à la 5^e réunion plénière du CAHAI

7. La coprésidente du CAHAI-LFG, M^{me} Peggy VALCKE, a présenté les dernières informations concernant l'avancement des travaux du groupe. Sept sous-groupes de travail ont été créés, et les cinq premiers ont achevé les premiers projets de dispositions, qui ont été soumis au Secrétariat le 30 mars. Ces projets ont été examinés lors de la 2^e réunion du CAHAI-LFG, qui s'est tenue les 8 et 9 avril. Les sous-groupes de travail ont ensuite intégré les observations formulées au cours de cette réunion, et les versions mises à jour ont été transmises au Secrétariat, qui, avec le ou les consultants, rassemblera tous les projets et rationalisera les dispositions pour en assurer la cohérence.
8. À la suite de la 2^e réunion, les deux derniers sous-groupes (le sous-groupe 6 sur les lignes rouges et le sous-groupe 7 sur la coopération, la conformité et le suivi) ont alors commencé leurs travaux.
9. Le CAHAI-LFG se réunira de nouveau les 31 mai et 1^{er} juin et poursuivra ses travaux sur les éléments d'un éventuel cadre juridique.

10. À cet égard, les résultats de la consultation multipartite en cours seront pris en compte. En outre, le CAHAI-LFG continuera de travailler en étroite coopération avec le CAHAI-PDG.

4. Travaux en cours au sein du CAHAI-PDG et résultats à présenter à la 5^e réunion plénière du CAHAI

11. Le coprésident du CAHAI-PDG, M. Wolfgang TEVES, a fait le point sur les travaux du CAHAI-PDG. Les deux sous-groupes de travail sur l'analyse d'impact et l'intelligence artificielle dans le secteur public ont désormais soumis la deuxième version de leurs documents. Pour la prochaine étape, le Secrétariat, les coprésidents et le(s) consultant(s) travailleront maintenant à l'élaboration d'un document regroupant ces résultats, qui sera présenté à la prochaine réunion du CAHAI-PDG le 27 mai.
12. M. Teves a souligné que les travaux relatifs à l'analyse d'impact se concentreraient sur les risques présentés par l'IA et non sur les possibilités qu'elle offre, mais que les travaux relatifs à l'IA dans le secteur public pourraient traiter à la fois des avantages et des risques.
13. En ce qui concerne l'exercice de cartographie, les contributions provenant des différents secteurs sur les sujets envisageables ont été très limitées, les priorités du travail sectoriel étant actuellement définies dans le cadre du programme d'activités pour 2022-2026. Le CAHAI-PDG attendra les résultats de ce processus et reviendra sur ce point à l'automne.
14. Le CAHAI-PDG pourrait envisager de recommander au CAHAI que les travaux déjà en cours au sein de l'Organisation en 2021, qui traitent de nombreux aspects de l'impact de l'IA sur les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit, fassent l'objet d'études et de développements supplémentaires dans les années à venir, si nécessaire par l'élaboration d'instruments spécifiques, de nature contraignante ou non, et éventuellement de mécanismes de mise en œuvre, si ces instruments étaient déjà disponibles.

5. Travaux en cours au sein du CAHAI-COG, en particulier concernant la consultation multipartite du CAHAI et les résultats à présenter à la 5^e réunion plénière du CAHAI

15. Le Secrétariat a informé le Bureau que la consultation multipartite devrait prendre fin le 29 avril. Notamment parce que seules les institutions sont autorisées à y participer et que les réponses des particuliers ont été écartées, une centaine de réponses ont été reçues jusqu'à présent.
16. Le Bureau a convenu que ce nombre est déjà satisfaisant et que des contenus intéressants pourraient être extraits de ces contributions. Il a également été souligné que les réponses reçues étaient de grande qualité et assez diversifiées, et le Bureau a convenu que la qualité est plus importante que la quantité.
17. Même s'il s'attendait à ce que de nombreuses réponses soient transmises à la dernière minute, le Bureau a décidé de reporter la date limite de consultation au 9 mai à 18 heures. Le Bureau a également insisté sur la nécessité d'obtenir une bonne répartition géographique des réponses, ce qui a pu faire défaut dans les réponses reçues jusqu'à présent.
18. Compte tenu de ce qui précède, la prochaine réunion du CAHAI-COG, initialement prévue pour début juin, sera déplacée aux 20 et 21 juin.

19. Au vu des nouvelles dates de réunion du CAHAI-COG, ce nouveau délai laisserait encore suffisamment de temps au CAHAI-COG pour examiner les résultats de la consultation et les soumettre à la plénière du CAHAI début juillet.

6. Avant-projet de mandat du CAHAI pour la période 2022-2026

20. Le Secrétariat a informé le Bureau que le mandat des comités du Conseil de l'Europe sera probablement d'une durée de quatre ans à partir de 2022. Cela permettrait une meilleure planification et une meilleure organisation du budget.

21. Le Secrétariat a ensuite fait une présentation PowerPoint des principales activités et réalisations qui pourraient être attendues du CAHAI pour les prochaines années. Il a été indiqué au Bureau que le délai de présentation du nouveau mandat au Comité des Ministres est très serré, et le Bureau a donc été invité à présenter des observations écrites sur le projet de proposition avant le 4 mai. Il a été souligné que la soumission du projet de mandat de tous les comités du Conseil de l'Europe subordonnés au Comité des Ministres, y compris du CAHAI, relève de la seule compétence de la Secrétaire Générale. Les comités concernés seront toutefois tenus informés.

22. Le Bureau a salué le mandat large et souple qui est proposé, compte tenu de l'évolution rapide des technologies qui devra être prise en compte. En outre, le Bureau a convenu qu'il faudrait que le mandat soit ouvert aux instruments non contraignants.

23. Le Bureau a convenu que le projet de mandat devrait être examiné de manière informelle avec le Bureau avant la prochaine réunion plénière du CAHAI.

7. Admission d'observateurs

24. En ce qui concerne les demandes d'octroi du statut d'observateur auprès du CAHAI, quatre demandes ont été reçues récemment par le Secrétariat et sont issues : du groupe de travail sur l'IA de la commission de l'information et des technologies du barreau d'Istanbul ; de Global Partners Digital (GPD) ; de la Law Society of Ireland (Law Society) ; et de VDE (Association des technologies électriques, électroniques et informatiques).

25. Les critères d'octroi du statut d'observateur sont les suivants :

- le degré de représentativité de l'organisation requérante issue de la société civile, du secteur privé ou du monde universitaire ;
- la contribution qu'elle pourrait apporter à l'accomplissement de la tâche principale du CAHAI à la lumière de son travail de fond et de son expérience ;
- son expérience antérieure de coopération avec le Conseil de l'Europe ou d'autres organisations internationales dans ce domaine.

26. Le Bureau a décidé de transmettre les quatre demandes à la plénière du CAHAI pour décision.

8. Préparation de la 5^e réunion plénière du CAHAI (5-7 juillet 2021)

27. Le Bureau a convenu que d'autres organisations internationales, telles que la Commission européenne, l'OCDE et l'UNESCO, devraient être invitées à faire des présentations lors de la prochaine plénière au sujet de leurs initiatives, prévues et en cours, dans le domaine de l'intelligence artificielle.

28. Le Bureau a tenu un échange de vues sur la manière de trouver un équilibre entre les opinions exprimées par toutes les délégations.

29. Il a été convenu que les délégations seraient invitées à soumettre par écrit, avant la réunion plénière, les contributions pouvant déjà être présentées.
30. Le Bureau a également décidé que tout document présenté lors de la réunion plénière devrait être juridiquement cohérent et politiquement acceptable et porter sur des éléments réalisables dans le cadre du mandat du CAHAI.

9. Questions diverses

31. Le Secrétariat a présenté son analyse préliminaire de la proposition de règlement établissant des règles harmonisées concernant l'intelligence artificielle (législation sur l'intelligence artificielle) qui a été publiée le 21 avril par la Commission européenne.
32. Il a été noté qu'il existe de nombreux points de convergence entre cette proposition et les travaux en cours du CAHAI. Le Bureau a convenu que cette proposition de l'UE mérite d'être examinée de façon plus approfondie par le CAHAI afin d'éviter les doublons inutiles et d'assurer la complémentarité de ces travaux.
33. Le Bureau a souligné qu'il était important que les deux organisations travaillent en étroite coordination.
34. Enfin, le Bureau a exprimé le souhait que le Conseil de l'Europe fournisse une plate-forme commune permettant de travailler sur des documents et de les partager. Le Secrétariat a indiqué au Bureau qu'une telle plate-forme était en cours d'élaboration.

ANNEXE I

1. Ouverture de la réunion

Observations liminaires de :

- M. Jan Kleijssen, directeur, Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité, Conseil de l'Europe
- M^{me} Claudia Luciani, directrice, Direction de la dignité humaine, de l'égalité et de la gouvernance, Conseil de l'Europe

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Travaux en cours au sein du CAHAI-LFG et résultats à présenter à la 5^e réunion plénière du CAHAI

Documents de travail : [CAHAI-LFG\(2021\)PV1](#) ; [CAHAI-LFG\(2021\)PV2](#)

4. Travaux en cours au sein du CAHAI-PDG et résultats à présenter à la 5^e réunion plénière du CAHAI

Documents de travail : [CAHAI-PDG\(2021\)PV1](#) ; [CAHAI-PDG\(2021\)PV2](#)

5. Travaux en cours au sein du CAHAI-COG, en particulier concernant la consultation multipartite du CAHAI et les résultats à présenter à la 5^e réunion plénière du CAHAI

Documents de travail : [Plan d'action](#); [Consultation multipartite](#)

6. Avant-projet de mandat du CAHAI pour la période 2022-2026

7. Admission d'observateurs

Documents de travail : [CAHAI\(2019\)05fin](#) ; [Groupe de travail sur l'IA de la commission de l'information et des technologies du barreau d'Istanbul](#) ; [Global Partners Digital \(GPD\)](#) ; [Law Society of Ireland \(Law Society\)](#) ; [VDE \(Association des technologies électriques, électroniques et informatiques\)](#)

8. Préparation de la 5^e réunion plénière du CAHAI (5-7 juillet 2021)

9. Questions diverses

ANNEXE II

MEMBERS OF THE BUREAU / MEMBRES DU BUREAU

BELGIUM/BELGIQUE

M^{me} Peggy VALCKE (Vice-Chair / Vice-présidente)
Chercheuse et professeure en TIC et médias
Faculté de droit de la KUL

ESTONIA / ESTONIE

M^{me} Siiri AULIK
Conseillère
Division du droit public
Ministère de la Justice

FRANCE

M^{me} Marine KETTANI Apologised / Excusée
Chargée de mission auprès du chef du service de l'expertise et de la modernisation
Ministère de la Justice

GERMANY / ALLEMAGNE

M. Wolfgang TEVES
Chef de la Division de la stratégie numérique
Questions politiques clés de la société de l'information
Ministère fédéral de la Justice et de la Protection des consommateurs

ITALY / ITALIE

M. Marco BELLEZZA
Conseiller en innovation auprès du ministre du Développement économique
Ministère du Développement économique

ROMANIA / ROUMANIE

M. Andrei DINCULESCU
Conseiller en IA et en internet des objets
Gouvernement de la Roumanie

SLOVENIA / SLOVÉNIE

M. Gregor STROJIN (Chair / Président)
Conseiller du président
Cour suprême de la République de Slovénie

SWITZERLAND / SUISSE

M. Thomas SCHNEIDER
Ambassadeur
Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication
Vice-directeur, Office fédéral de la communication
Chef du service des Affaires internationales

UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI

M. David LESLIE Apologised / Excusé
Responsable du thème de l'éthique et chercheur en éthique
Programme de politique publique
Institut Alan Turing

SECRETARIAT GÉNÉRAL DU CONSEIL DE L'EUROPE

**DIRECTORATE GENERAL OF HUMAN RIGHTS AND RULE OF LAW / DIRECTION
GÉNÉRALE DES DROITS DE L'HOMME ET DE L'ÉTAT DE DROIT (DG I)**

M. Jan KLEIJSEN

Director / *Directeur*

Information Society – Action against Crime /
*Société de l'Information – Lutte contre la
Criminalité*

M. Patrick PENNINGCKX

Head of Department / *Chef de service*

Information Society Department / *Service de
la société de l'information*

**DIRECTORATE GENERAL OF DEMOCRACY / DIRECTION GÉNÉRALE DE LA
DÉMOCRATIE (DG II)**

M^{me} Claudia LUCIANI

Director / *Directrice*

Directorate of Human Dignity, Equality and
Governance / *Direction de la dignité
humaine, de l'égalité et de la gouvernance*

SECRETARIAT OF THE CAHAI / SECRETARIAT DU CAHAI

M^{me} Clementina BARBARO

Co-Secretary of CAHAI / *Co-secrétaire du
CAHAI*

M^{me} Lucy ANCELIN – Assistant to the
CAHAI / *Assistante du CAHAI*

M. Kristian BARTHOLIN

Co-Secretary of CAHAI / *Co-secrétaire du
CAHAI*

M^{me} Claire ROBINS – Secretariat, Counter-
terrorism division / *Secrétariat, Division anti-
terrorisme*

M^{me} Laetitia DIMANCHE, Project Assistant,
Information Society Department / *Assistante
de projet, Service de la société de
l'information*